

Avis de constitution

SOCIETE « TINDILA INVEST MINING »

Siège ABIDJAN COCODY RJVERA 3, SYNACACI 2 VILA
«)8, LOT 608, II,OT 30., Lot 608, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TINDILA INVEST MINING »

Objet : ACHAT, VENTE, EXPORTATION ET IMPORTATION D'OR BRUT

.Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise de location gérance de tout fonds de commerce

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci dessus définie, ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout pour elle même que pour le compte d'un tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RJVERA 3, SYNACACI 2 VILA

«)8, LOT 608, II,OT 30., Lot 608, Ilot 30

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO RATOGUESBAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03383 du 24/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21099/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

